



Club de patinage artistique de Saint-Hubert inc.

5950, boul. Cousineau, CP 29639, Saint-Hubert (QC) J3Y 9A9 site web : www.cpasthubert.com

PC# : 1001071

Email : info@cpasthubert.com

Saison 2016-2017 CPA St- Hubert

Procès-verbal Assemblée générale annuelle

Le 8 juin 2017
Centre culturel Boisvert
St-Hubert



Club de patinage artistique de Saint-Hubert inc.

5950, boul. Cousineau, CP 29639, Saint-Hubert (QC) J3Y 9A9 site web : www.cpasthubert.com

PC# : 1001071

Email : info@cpasthubert.com

1. Ouverture de l'assemblée

L'ouverture de l'assemblée a été proposée par Geneviève Perron et secondé par Patricia Casault. Il est 19h08. Chacun des membres du CA se présente (son rôle).

2. Vérification du quorum

Selon les règlements généraux, les gens présents à l'assemblée forment le quorum.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est lu par Geneviève Perron. Il est proposé par Julie Desjardins et secondé par Joëlle Bellavance. Un Varia est ajouté par Lise Boucher : Régie interne.

4. Acceptation du procès-verbal de la dernière assemblée générale

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité. Il est proposé par Geneviève Perron et secondé par Josée Prévost.

5. Dépôts des états financiers

Le rapport est déposé par Normand Verville. Voir en annexe, les états financiers.

Voici quelques explications sur les variations.

La baisse des revenus (membres et Revue) s'explique, en partie, par les paiements faits par carte de crédit (qui engendrent des frais).

La perte pour la Revue est plus importante, principalement causée par l'achat (vs location) de costumes. On suggère qu'un budget soit établi pour la Revue.

Monitrices : le salaire horaire a été augmenté et il y avait plus de monitrices par bloc.

Le camp de printemps est présenté au net.

La hausse des coûts de l'année est absorbée par les surplus des années précédentes.

Le surplus pourrait servir un jour à financer des glaces (Ville). Une politique est attendue à ce sujet, mais M. Duval nous suggère de conserver un « coussin » à cet effet. De plus, si le CPA veut davantage de glaces, il devra aller au privé. Ceci permettrait d'absorber une éventuelle hausse des coûts.

On suggère d'investir dans les patineurs comme un séminaire. Ce sujet a été discuté en AGA des entraîneurs où il y aurait un intérêt.

6. Présentation des différents rapports

Les différents rapports se trouvent en annexe.

Annexe A, rapport de la présidente Patricia Casault

Annexe B, rapport de la vice-présidente Josée Prévost

Annexe C, rapport de la directrice du Patinage Plus Patricia Casault

Annexe D, rapport de la directrice STAR Patricia Casault

Annexe E, rapport de la directrice du développement Geneviève Perron

Annexe F, rapport de la directrice des compétitions Chantal Blanchette



Club de patinage artistique de Saint-Hubert inc.

5950, boul. Cousineau, CP 29639, Saint-Hubert (QC) J3Y 9A9 site web : www.cpasthubert.com

PC# : 1001071

Email : info@cpasthubert.com

Annexe G, rapport de la directrice des tests Emmanuelle Patenaude
Annexe H, rapport de la directrice des membres Chantal Dupuis
Annexe I, rapport de la directrice de la sécurité Diane Parent
Annexe J, rapport du président de la Revue sur glace Dany Hill
Annexe K, rapport du représentant des entraîneurs Marc Rondeau

7. Nomination du vérificateur externe (si requis par les membres)

Celle-ci est non requise par les membres.

8. Élection des administrateurs, voir en annexe

Nous avons 6 postes d'administrateurs en élection (5 avec un mandat de deux ans et un avec mandat d'un an).

Monsieur Daniel Duval, Régisseur, Sports et saines habitudes de vie, à la ville de Longueuil, supervisera les élections.

Patricia Casault et Josée Prévost quittent leur poste, à la fin de leur mandat. Josée Mélançon se retire après un an.

Joëlle Bellavance propose Sophie Delisle, elle accepte (mandat de 2 ans)

Julie Desjardins propose Luce Gosselin, elle accepte (mandat de 2 ans)

Simon Proulx-Sénécal propose Fatma Kadu, elle accepte (mandat de 2 ans)

Joëlle Bellavance propose Julie Pépin, elle accepte (mandat de 2 ans)

Julie Desjardins propose Geneviève Perron, elle accepte (mandat de 2 ans)

Lise Boucher propose Normand Verville, il accepte (mandat de 1 an)

La mise en candidature de Luce Gosselin a été soumise 24 heures avant l'assemblée plutôt que 48 heures. Elle est acceptée.

Josée Prévost propose la fin de la mise en candidature, elle est secondée par Simon Proulx-Sénécal. Julie Desjardins propose le CA et Lise Boucher seconde.

L'élection des postes se fera subséquemment. Le nouveau CA sera donc composé de Geneviève Perron, Chantal Dupuis, Chantal Blanchette, Diane Parent, Afifa Azami, Sophie Delisle, Luce Gosselin, Fatma Kadu, Julie Pépin et Normand Verville.

9. Affaires nouvelles

Regard sur la future année : 40^e anniversaire pour la Revue, continuer le nouveau programme STAR 1 à 5, poursuivre les inscriptions en ligne avec Amilia.

10. Varia

Régie

Lise Boucher veut apporter certains changements à l'Invitation Gaétan-Boucher :
Les compétitions doivent être faites dans le volet compétitif.



Club de patinage artistique de Saint-Hubert inc.

5950, boul. Cousineau, CP 29639, Saint-Hubert (QC) J3Y 9A9 site web : www.cpasthubert.com

PC# : 1001071

Email : info@cpasthubert.com

Pour une bourse à 100%, les parents doivent être présents à 75% du temps.
Changement au niveau de la bourse pour les commandites.

Simon Proulx-Sénécal veut apporter certains changements à la Revue :

Les patineurs doivent être présents 60% du temps.

La sélection des chorégraphes devrait être faite en fonction de la compétence, en plus de sans égard à l'ancienneté.

Chorégraphie de PP : montant forfaitaire offert au chorégraphe plutôt qu'en fonction du taux horaire de celui-ci.

Répartition des patineurs doit être clarifiée : ajustements à la hausse si nécessaire selon le nombre. Le comité se réserve le droit d'aller au-delà des critères.

Répartition des solos : option d'invités rémunérés ou non. Critère section B ou non. Autres critères pour autres.

Clarifier l'année de compétition pour l'obtention de solos.

On suggère que certains solos soient pour une représentation seulement.

Musiques : temps de solo – les lettres doivent être comme la Régie.

Autre

Daniel Duval nous informe que Coréna a reçu une subvention de 1 M\$ pour la rénovation de GB. Donc, d'ici 2020 une glace ou 2 devra fermer pour ces travaux.

11. Fermeture de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h26. Elle est proposée par Lise Boucher et secondée par Afifa Azumi.

Josée Mélançon
Secrétaire

Geneviève Perron
Présidente